

Compte-rendu de la réunion d'information du 03 Août 2013

Le Président Alain FOUROT ouvre la réunion à 10h15, et remercie les adhérents d'être venus nombreux y assister.

Annonce la venue de M. Le Maire Nicolas RUBIN vers 10h45 et celle de MM. Jean Pierre VESIN et Jean François VUARAND vers 10h30 pour assister et participer à nos débats. Cela prouve une nouvelle fois les excellentes relations que nous entretenons avec la commune de Châtel.

Le président présente les membres du bureau ainsi que l'arrivée au conseil d'administration de Mme Catherine ROQUIGNY, qui prendra la responsabilité de l'environnement et du développement durable. Mission délicate, mais sa connaissance des dossiers par sa position de maire de sa commune lui permettra de collaborer efficacement avec la commune de Châtel.

Il précise que dorénavant les réunions auront un caractère différent, à savoir plus de contacts directs pour permettre aux adhérents de s'exprimer plus longuement. Des présentations de films sur les activités hiver/été par notre ami Jean Michel ALIX qui possède non seulement une très grande maîtrise de ce sujet mais également il est le maître d'œuvre de notre site que nous vous invitons à visiter.

Applaudissements très fournis lors de l'annonce par le Président que pour les 25 ans de l'A.A.R.C., l'association offre le champagne à la fin du repas qui se tiendra au Vieux Four.

Le président profite de cette annonce pour préciser que lors de la prochaine Assemblée Générale, c'est à dire fin décembre 2013, il est prévu un apéritif dinatoire avec des produits régionaux préparés par des commerçants de Châtel. Il serait d'ailleurs sympathique à cette occasion de retrouver les plus anciens adhérents pour les inviter et les remercier de leur fidélité.

Le président annonce que le cru 2013 sera une année sans perte d'adhérents, ce qui ne nous était pas arrivé depuis longtemps. Très encourageant pour l'avenir et prouve que les efforts de recrutements commencent à porter leurs fruits. Pour cela, nous vous demandons de nous aider soit par des idées à formuler sur le site internet, soit d'en parler (avec l'accord de votre syndic), lors de vos assemblées générales. Marie DONNEZ notre vice présidente est en charge de ce secteur.

Notre Président salue l'arrivée de MM. Jean François VUARAND et Jean Pierre VESIN sous les applaudissements et les remercie de leur présence.

Premier sujet abordé suite à une demande d'un adhérent, à savoir quelles sont les possibilités de création d'un golf qui à priori intéresse de plus en plus de personnes. Une enquête fait ressortir que sur 50 réponses, 80% sont favorables à cette création. Jean Pierre VESIN (Office du Tourisme) en charge de ces problèmes de loisirs, précise qu'actuellement sur Châtel il n'y a guère de possibilités, que la porte n'est pas fermée, que l'Office y réfléchit (liaison avec Morgins, avec La Chapelle, à Super Châtel), mais dans l'immédiat, seule La Chapelle d'Abondance pourrait créer un golf. Les terrains appartenant à des propriétaires privés, augmentent les difficultés. Une possibilité sur Vacheresse mais l'on sort du secteur.

Le président reprend la parole et propose afin de tisser des liens entre les résidents et les Châtellans d'organiser un repas de fin d'année type Nouvel An, nous pourrions faire un sondage sur internet pour connaître l'avis des résidents. Cette manifestation a déjà été réalisée par le passé avec plus de 200 participants.

Bulletin « ENTRE NOUS ». Dans le cadre d'économie d'envoi, nous souhaiterions que ceux possédant internet acceptent de ne plus recevoir le document par la poste. Pour cela il vous suffit de le préciser sur le site de l'A.A.R.C. (nous rappelons qu'il n'y a pas d'obligation).

Actuellement nous envisageons de nous abonner au journal de la région à savoir « LE DAUPHINE LIBERE ». Un bilan sera réalisé dans un an pour en connaître l'efficacité.

Le président rappelle que nous faisons partie de l'association de la fédération des résidents des Alpes et que dans ce cadre une réunion doit se tenir le 8 Août à Chamonix. Réunion au cours de laquelle seront débattues les questions environnementales.

IL rappelle également que l'association des bénévoles de Châtel (A.B.C.) est un réservoir de personnes susceptibles de consacrer un peu de leur temps et qu'il suffit de s'y inscrire.

Il signale que les résidents ayant un minimum de 5 ans de présence sur Châtel, peuvent décider de voter dans la commune en lieu et place de celle où il vote actuellement. Pour cela certaines contraintes administratives sont obligatoires mais il faut savoir que cela est possible.

Le président passe la parole à Christiane et à Tatiana pour les dernières mises au point des manifestations d'ETE, rendez-vous, horaires, inscriptions et bien entendu les règlements. Il faut les remercier pour tout le travail qu'elles accomplissent chaque année pour apporter aux résidents de nouvelles activités. Un rappel de Tatiana chargée du Trophée de ski, que ce dernier n'aura pas lieu en Décembre mais en Février 2014, la date restant à définir. Le président remercie Pascal (non voyant) d'avoir participé à ce trophée. Bravo pour ce magnifique exemple.

Jean Michel donne des détail photos à l'appui sur la sortie du 13 Août dans les mines de sel.

Arrivée de M. Le Maire, Nicolas RUBIN. Chaleureusement accueilli.

C'est l'occasion pour Jean Michel, de présenter le film réalisé lors de la dernière saison ETE ayant même pu y incorporer le concours de boules du 1er août de cette année. Superbe présentation, les résidents présents ayant pris beaucoup de plaisir à revoir ces moments de grande convivialité.

Alain FOUROT, reprend la parole à la fin de ce film pour insister sur le fait que notre association a 25 ans d'existence, qu'elle sait garder sa dynamique, que nous souhaitons poursuivre tous ensembles cette belle réussite et de conserver la relation privilégiée que nous avons établie avec la commune de cette belle station de Châtel. Pour preuve notre participation au 30ème anniversaire de la Belle Dimanche du 19 août 2012.

Nicolas RUBIN s'excuse car ses obligations l'obligent de nous quitter vers 11h50 et qu'il ne sera pas présent au pot de l'amitié.

Il remercie l'association pour son initiative des tartes flambées à la Belle Dimanche. Dit vouloir répondre avec la plus grande sincérité aux questions des résidents.

Notre président lui demande où en est la question de l'installation de Canal+ et R6.

Réponse du Maire: R3 et R6, plusieurs devis en cours mais « à boire et à manger » car coût très élevé (maintenance). Orange/mobile 4G sur Châtel fin 2013. Opérateur s'oriente vers téléphonie mobile.

Question d'un résident: beaucoup de constructions (grues)

Réponse: les autorisations ne sont données que dans des cadres bien définis en tenant compte du respect de la faune et de la flore (objectif de ne pas dégrader la nature). Participation et relation avec l'office national des forêts pour la réalisation de la gare d'arrivée de Vonnes . La première tranche de travaux se fera cet automne.

Il insiste sur le fait pour qu'une station soit attractive, qu'il est nécessaire d'investir pour l'avenir.

Question: à quand une étape du tour de France ?

Réponse: Nous avons fait plusieurs demandes pour une arrivée mais n'avons jamais eu de réponse. Actuellement nous participons à des épreuves cyclistes dont la prochaine « le tour de l'Avenir ». Le succès grandissant de ces manifestations amènent jusqu'à 1 million de téléspectateurs. Nous ne désespérons pas d'obtenir un jour une réponse favorable.

Question: évolution des travaux de la piscine

Réponses: les travaux sont dans les temps, nous essayons de perturber le moins possible les résidents mais il reste toujours un aspect contraignant. Nous vous demandons votre indulgence.

Les visites et les présentations des travaux sont régulières, réalisées par les architectes. Il rassure l'assistance sur le respect de la tenue des délais.

M. le Maire profite de parler des travaux sur Châtel pour signaler que la Suisse (montagne) ne construit plus sur décision gouvernementale.

La parole est donnée à Jean François VUARAND pour informer des nouveaux marchés. Pour attirer de nouveaux participants dans notre station, il est important d'avoir une capacité d'accueil, et de trouver les moyens d'organiser les loisirs des vacances scolaires ETE/HIVER. Des décisions seront à prendre pour valoriser la montagne. Tenir compte dans tous les projets, d'une sécurité draconienne.

Nicolas RUBIN revient sur le drame survenu cet hiver avec le décès d'un enfant de 12 ans, la commune assume ses responsabilités et actuellement 3 personnes sont mises en examen, elles seront traduites devant un tribunal.

Question: trottoirs Petit-Châtel et route du Linga

Réponse: projet en cours mais qui sera finalisé par la nouvelle équipe municipale en 2014.

Question: sentier bord de Dranse

Réponse: objectif de ne pas détruire le site, une enquête publique sera ouverte pour passer en bord de Dranse en évitant de passer chez les particuliers.

Nicolas RUBIN prend la parole pour parler de la Saint Laurent, de son organisation, de la participation de notre Président mais surtout du patrimoine de Châtel. Pour cela il fait l'éloge du travail réalisé par le docteur DRESCO dans 2 livres reliés et comprenant de magnifiques documents anciens car gros collectionneur d'images d'époque. Disponible dès à présent. 50 Euros les 2 volumes.

Il rappelle que Châtel est la 15ème station des Alpes, en partie dû aux résidents. Il y avait de l'émotion dans la voix de Nicolas RUBIN qui se dit très fier du développement de Châtel.

Le bulletin municipal est sorti en mairie. Concernant la qualité de l'information municipale, Châtel est arrivée 1ère sur 80 communes ayant répondu (forum mairies Haute-Savoie à la Roche Sur Foron).

Jean Pierre VESIN fait le point de toutes les manifestations à venir, en particulier la sortie chasseurs et confirme son intérêt pour l'étude d'un golf.

Une dernière question est posée quant à la fréquentation des Russes sur la station.

Réponse: quelques Russes y sont présents, mais dans l'ensemble ils ne sont pas concernés. La station se tourne plus vers les Balkans et le nord de l'Europe.

Les questions étant épuisées, Alain FOURROT, remercie l'assistance, M. Le Maire de Châtel et ses collaborateurs, et invite tous les participants à se retrouver devant le verre de l'amitié.

La séance est levée il est 12 heures.